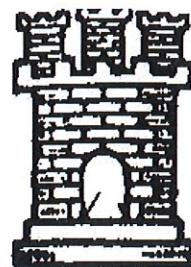




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Société PMF INVEST (Pierre MARCQ) demeurant Wadeleux 424A à 4654 Charneux.

Le terrain concerné est situé Avenue d'Esneux à 4130 Esneux et cadastré division 2, section C n°82H2.

La demande vise les travaux suivants : construction d'un immeuble mixte comprenant un espace professionnel, un appartement et un hall de stockage et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le volume secondaire n'est pas subordonné au volume principal au niveau de la superficie ;
- Le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00m ;
- L'emprise bâtie représente plus de 20% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La superficie réservée aux espaces verts représente moins de 60% de la superficie constructible de la parcelle ;
- La modification du niveau naturel du terrain dans les zones de recul minimum latérales ;
- La toiture plate du volume principal ;
- La hauteur sous gouttière de la façade côté voirie est supérieure à 7,00m ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

La demande permet les travaux suivants :

- la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article R.IV.40-2 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 avril 2023 au 04 mai 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)